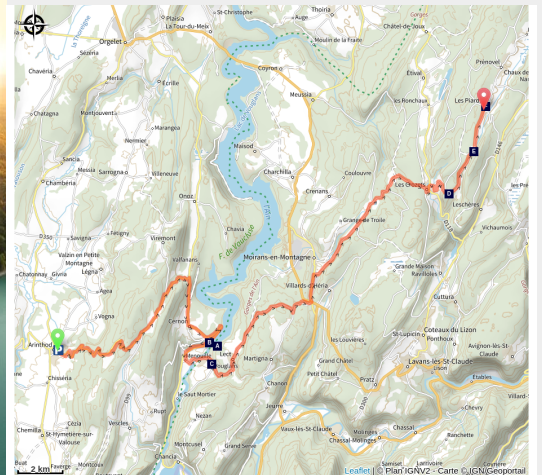


Tour du Jura Vélo Sport - Étape 2 : Arinthod - Les Piards

Terre d'Émeraude



Lac de Vouglans (© www.stephane-godin.com/Jura Tourisme)



Le Lac de Vouglans, 3e retenue d'eau de France, est le point d'orgue de cette étape entre Petite Montagne et Pays des Lacs. Un lac artificiel de 35 km de long sur la rivière d'Ain niché dans un écrin de verdure sauvage et préservé. Tout au long de ce parcours à vélo entre Arinthod et les Piards, vous aurez la chance de pouvoir admirer le lac et son imposant barrage de 103 m de haut, sur de nombreux panoramas. Mais aussi de découvrir le Pays du Jouet et sa capitale Moirans-en-Montagne, héritière d'une tradition séculaire de fabrication de jouets en bois et plastiques "Made in France".

Infos pratiques

Pratique : Cyclisme - vélo de route

Durée : 5 h

Longueur : 43.4 km

Dénivelé positif : 1239 m

Difficulté : Très difficile

Type : Itinérance

Thèmes : Histoire et patrimoine, Lacs, rivières et cascades, Naturel, Sportif

Itinéraire

Départ : Arinthod

Arrivée : Les Piards

Balisage :  Grandes itinérances

Communes : 1. Arinthod

2. Valzin-en-Petite-Montagne

3. Cernon

4. Lect

5. Moirans-en-Montagne

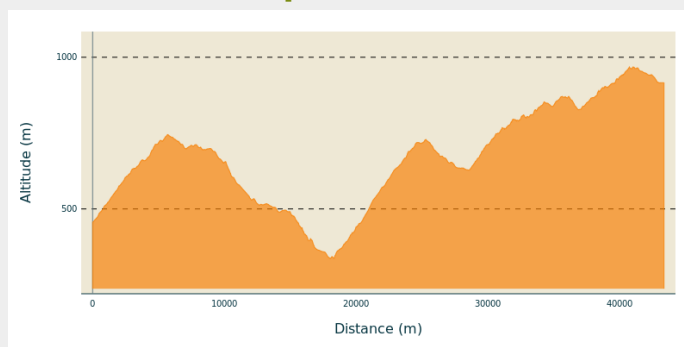
6. Villards-d'Héria

7. Les Crozets

8. Étival

9. Nanchez

Profil altimétrique



Altitude min 337 m Altitude max 968 m

Cette étape du Tour du Jura Vélo Sport emprunte la montée d'Arinthod (emprunté par le Tour de France en 2010) avant de rejoindre les bords du Lac de Vouglans. Attention à la jonction entre la D3 et la D60. Empruntez les petites routes de la montée de Lect (7 km à 5 %) depuis Menouilles jusqu'au dangereux giratoire de Moirans-en-Montagne. Après une traversée de la ville de Moirans-en-Montagne, on retrouve de petites routes pour rejoindre les Crozets puis les Piards.

Infos pratiques :

- Tous services sur Arinthod et Moirans-en-Montagne
- Hébergements disponibles sur Cernon, Moirans-en-Montagne et Prénovel (2 km des Piards)
- Pas de réparation de vélo possible

Sur votre chemin...



Le barrage de Vouglans (A)

L'Union électrique (C)

Combe de Nanchez (E)

Belvédère de Cernon (B)

Belvédère du Mont Pelan (D)

Chapelle des Piards (F)

Toutes les infos pratiques

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Lons-le-Saunier, prendre la direction d'Orgelet par la D470 puis dans Orgelet suivre Arinthod par la D109.

Parking conseillé

Parking de la salle polyvalente d'Arinthod

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

APPB CORNICHES CALCAIRES - CIRQUE DE VOGNA-NEGLIA

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur les falaises du Cirque de Vogna-Négliia sur la commune d'Arinthod.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

APPB CORNICHES CALCAIRES - ROCHES DE L'ABATEY

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur les Roches de l'Abatey sur la commune des Crozets.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

APPB CORNICHES CALCAIRES - TÊTE D'HENRI IV

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté
Mail : franche-comte@lpo.fr
Tel : 03 81 50 43 10
Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur les falaises de Tête d'Henri IV sur la commune de Moirans-en-Montagne.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie (attention certains sites sont exclus : se référer à l'article 7 pour cette dernière activité)
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction de l'espèce.

Lieux de renseignement

Jura Tourisme

17 rue Rouget de Lisle, 39009 LONS-LE-SAUNIER

sejour@jura-tourism.com

Tel : 03 84 87 08 88

<https://www.jura-tourism.com/>



Sur votre chemin...



Le barrage de Vouglans (A)

Construit sur l'Ain en 1968, haut de 130 mètres, le barrage de Vouglans est le troisième de France en termes de capacité de stockage : il retient quelques 600 millions de m³ d'eau, et, avec 1600 hectares de plan d'eau, il fait du lac de Vouglans un des plus grands lacs artificiels de France. La mise en eau, qui dura un an et demi, bouleversa la physionomie des rives de l'Ain et engloutit plusieurs hameaux mais aussi la Chartreuse de Vaucluse, Monastère des premiers chartreux du Jura (12^{ème} siècle).

Crédit photo : F.JEANPARIS



Belvédère de Cernon (B)

Regardez, il s'étend à perte de vue... 35 km de long, 1600 hectares, 103 mètres de profondeur, 600 millions de m³ d'eau... vous êtes face à l'immense lac de Vouglans, 3^{ème} retenue d'eau artificielle en France. Lui et le barrage du même nom ont été créés pour réguler le cours de l'Ain, parfois impétueux, et pour produire de l'énergie via une centrale hydroélectrique située en aval. Parcourez les différentes informations, découvrez comment s'organise la production hydroélectrique de la chaîne de l'Ain et rassurez-vous: le barrage est surveillé de près. S'il venait à céder, toute la vallée se retrouverait les pieds dans l'eau... jusqu'à Lyon! Parcourez aussi ce paysage majestueux: les couleurs du lac qui évoluent au gré des saisons composent, avec la nature sauvage des plateaux du Jura, un tableau invitant à la découverte et à la contemplation. Qu'est-ce qu'on fait? Le lac de Vouglans est aussi une invitation aux loisirs: à vous la pêche, les activités nautiques, le farniente sur les plages de Surchauffant, de la Mercantine, ou de Bellecin...



L'Union électrique (C)

Disposant d'un équipement conséquent dans les gorges de l'Ain (Saut Mortier I, 1901, et Saut Mortier II, 1912), la société comptoise l'Union Electrique (1897-1946) fut à la tête d'un réseau de distribution de l'électricité dans les communes rurales et pour l'artisanat de la région de Saint-Claude (R. Tardy, 2003). Dans le département de l'Ain, elle déploya deux lignes majeures qui procurèrent de l'électricité aux communes qui lui concédaient le terrain. Mieux, elle fit construire, en contrepartie des terrains éventrés par les lignes électriques, des bâtiments industriels où les artisans louaient la force motrice pour actionner leur tour. (PNRHJ - Collection Patrimoine)

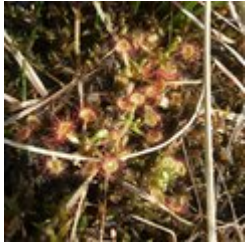
Crédit photo : PNRHJ - F. Jeanparis



Belvédère du Mont Pelan (D)

Dans le village des Crozets, magnifique belvédère (1000m) avec vue sur la chaîne du Haut-Jura et le Mont Blanc. Table de lecture de paysage. Accessible à pied. Vous voilà en forêt pour gravir la pente vers le Mont Pelan. Après cinq cents mètres d'ascension parfois rude, le sommet est atteint, mais l'endroit n'est plus « pelé » et, entre les épicéas et les ifs millénaires, il vous faudra redescendre sur le rebord de la falaise dénudée pour profiter du panorama: à vos pieds, tout en bas, le village, serti dans son creuset douillet, d'où son nom, semble assoupi sous la couche de neige isolante. Puis, plus loin sur la corniche, repère des chamois agiles et craintifs, dont vous n'apercevrez sans doute que les traces abondantes, vous atteignez le belvédère : la table d'orientation décline tous les sommets des Monts-Jura et les points de vue particuliers des alentours, de la Faucille aux Monts du Mâconnais, en passant par la Croix des Couloirs et la Roche d'Antre. Par temps clair, vous distinguez même les Dents du Midi et la pointe du Mont-Blanc, plein Est. Point pratique: Accessible à pied – 10 minutes de marche depuis la route

Crédit photo : Mairie Les Crozets



Combe de Nanchez (E)

Imprégnez-vous de l'ambiance particulière de la Combe de Nanchez. Vallée creusée au cœur d'un mont, une combe est le résultat d'une longue histoire naturelle et humaine. Elle est dominée de chaque côté par des versants escarpés: les crêts. Laissez votre regard apprécier la diversité de la flore et découvrir les premières fermes isolées, les vastes prairies et les tourbières en fond de vallée. Les vestiges d'un téléski vous invitent désormais à imaginer ces paysages complètement enneigés. Le point nature Si vous ouvrez l'œil, vous remarquerez peut-être des droséras. Cette petite plante carnivore piège les insectes grâce à des cils recouverts d'une glue contenant une substance digestive. Cette adaptation lui permet de se procurer des apports complémentaires dans ce milieu où les racines peinent à trouver suffisamment de nourriture.

Crédit photo : Manon Pilloud



Chapelle des Piards (F)

Faites une pause dans votre parcours pour découvrir la chapelle des Piards en contrebas du village : regardez, admirez. Ici, plus de 500 ans d'histoire défilent devant vous! Érigée en 1484, la chapelle Saint-Rémi des Piards témoigne, de la manière la plus authentique qui soit, du temps durant lequel des colons suisses sont venus défricher la combe d'Anchez. Son clocher abrite d'ailleurs la plus ancienne cloche en activité dans le diocèse de Saint-Claude, bénie le 4 décembre 1488. Le point pratique Autrefois les voies de communications pour assister aux offices pouvaient être complexes en raison des chemins difficiles d'accès. Aujourd'hui, il est possible de visiter la chapelle tous les vendredis soirs : RDV à 18h sur place. En attendant, écartez-vous du chemin pour découvrir ce monument.